



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES OPÉRATEURS ET UTILISATEURS DE FRET FERROVIAIRE INQUIETS DU NOUVEAU MOUVEMENT DE GRÈVE ANNONCÉ

À Paris, le 21 mars 2018

Les organisations syndicales de la SNCF ont annoncé un mouvement de grève pour le 22 mars prochain et ont appelé à une grève reconductible 2 jours sur 5 à compter du 3 avril. Les opérateurs de fret ferroviaire et leurs clients sont inquiets face à ce nouveau mouvement de grève dont ils vont être, au même titre que les usagers, les premières victimes.

Les entreprises ferroviaires, les opérateurs de transport combiné et les chargeurs ont subi au cours de l'année 2016 les conséquences de nombreux mouvements sociaux qui ont fortement pénalisé l'activité du fret ferroviaire et dont les opérateurs ont encore du mal à se remettre.

Le secteur du fret ferroviaire est aujourd'hui fragile. En raison notamment d'un mauvais état du réseau et d'un coût important de l'utilisation des infrastructures, le fret ferroviaire peine à regagner des parts de marché au transport routier et, ce, alors qu'il présente des avantages écologiques (émissions de gaz à effet de serre moindre, désengorgement des routes) mais aussi sociaux et économiques (création d'emplois non-délocalisables) indéniables.

Concrètement, la grève des cheminots prévue ce jeudi et aux mois d'avril, mai et juin, va se traduire par une impossibilité des opérateurs de fret ferroviaire de faire circuler les trains prévus, désorganisant ainsi la logistique des chargeurs et occasionnant des manques à gagner et des surcoûts. Rappelons par ailleurs que 2 jours de grève représentent pour les acteurs du secteur l'équivalent d'une semaine d'activité perdue.

Les opérateurs ferroviaires de fret et leurs clients appellent donc l'ensemble des cheminots à mesurer les conséquences d'une telle grève qui risque de détériorer un peu plus la compétitivité du transport ferroviaire.

À propos de l'AFRA

L'Association Française du Rail (AFRA), rassemble les opérateurs alternatifs à la SNCF : Transdev, CFTA, Trenitalia, Thello, Euro Cargo Rail/Arriva, actives dans le transport de voyageurs ; Colas Rail, ETF Services, Euro Cargo Rail, Europorte (groupe Eurotunnel), ETMF, LINEAS, RegioRail, T3M, entreprises spécialisées dans le fret ferroviaire et le transport combiné ; Vossloh, constructeur de matériel ferroviaire et Objectif OFP. Notre rôle principal est de favoriser l'accès des nouveaux entrants au réseau ferré national et, ainsi, de participer activement au développement de la filière ferroviaire en France.

Contact presse

Jean-Marie Vinas - 06 03 26 67 84 - jeanmarie.vinas@ha-ha.fr

Marie-Pierre Berry - 06 11 23 57 56 - mariepierre.berry@ha-ha.fr

A propos de l'AUTF

L'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF) est la seule organisation professionnelle représentative en France des entreprises qui ont des marchandises à transporter (import/export/distribution) par tous modes (routier, ferroviaire, fluvial, maritime ou aérien). Elle rassemble plus de 150 grands groupes et entreprises, 30 fédérations sectorielles et est implantée dans plusieurs régions. Elle apporte à ses adhérents informations et conseils (fiscalité, assurances, douanes, environnement, ...) et assure une veille qui leur permet d'anticiper les évolutions du secteur. Elle représente les chargeurs au niveau européen par son président qui préside également l'European Shippers' Council (ESC).

Contact presse

AUTF – 91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris – France Tel. +33(0) 1 42 68 34 80 - info@autf.fr

A propos du GNTC

Le Groupement National des Transports Combinés (GNTC) est une organisation professionnelle créée en 1945, qui accueille la quasi-totalité des entreprises, qu'il s'agisse :

- de transporteurs routiers de toutes tailles et de toutes spécialités, pratiquant le Transport Combiné ;
- d'opérateurs – ferroviaires et fluviaux – de transport combiné exploitant cette technique ;
- d'acteurs de la filière du transport combiné (aménagement et construction de terminaux, constructeurs de caisses mobiles...).

Contact

Jean-Yves Plisson - Délégué Général - Tél : 01.42.93.53.88 - Courriel : secretariat@gntc.fr